



Contournement autoroutier

Lors de sa séance du 30 mai dernier le conseil municipal, à l'unanimité a adopté sur proposition du maire, une motion concernant le contournement autoroutier de Port de Bouc. Cette motion fait suite à l'incendie, le jour même, d'un semi-remorque transportant des papiers compressés alors qu'il circulait sur la RN 568 entre le centre commercial Carrefour et le Collège Paul Eluard. Cette motion « rappelle l'urgence de la réalisation du contournement de la ville de Port de Bouc inscrit au contrat de plan et sollicite de l'État la mise en œuvre de ce projet dans les meilleurs délais ». ■